



Agissant en qualité de l'Autorité de Régulation des Marchés Publics, octroie cette
ATTESTATION DE PAIEMENT DE LA REDEVANCE N° 229/2026

AU GROUPE TELECOM.

Après avoir reçu le contrat du marché n° 25/CAB/VPM/MININTERSEDECAC/SLJB/154/2025, conclu avec le Ministère de l'Intérieur, Sécurité, Décentralisation et Affaires Coutumières, pour un montant total hors taxe dollars américains cinq millions neuf cent vingt-cinq mille cinq cent vingt-cinq (USD 5 925 525) et confirme le paiement de la redevance de 0,7% dudit montant soit dollars américains quarante et un mille quatre cent septante-huit, soixante-sept centimes (USD 41 478,67), pour servir et valoir ce que de droit.

Directeur Administratif et Financier

Fait à Kinshasa, le 05/08/2026



MA Gaud KAYEMBE MBAYI
Directeur Général

0000229